#### **SORTIE DE PRINTEMPS:**

# Découverte de la musique symphonique japonaise à Paris

Afin de faire découvrir la musique symphonique japonaise, l'Association JANA et la librairie Momie BD & Mangas Clermont partenaires de l'évènement vous proposent :

**Transport aller-retour en bus Clermont-Ferrand > Paris** à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h

TRANSPORT GRATUIT pour les adhérents JANA, les possesseurs de la carte Momie BD et Mangas Clermont et les adhérents Genkibaka sur présentation de leur carte : 5€ pour les non-adhérents accompagnants / 10€ pour les non-adhérents

+ TARIF DES PLACES (règlement par chèque à l'ordre de « La Fée Sauvage ») : Catégorie 3 Place non-numérotée - Balcon Haut 26,90€ / Catégorie 2 Place numérotée - Balcon Bas 41,90€ /Catégorie 1 Place numérotée - Orchestre 59,90€ / catégorie "VIP" place numérotée espace VIP + Accès au concert privé de Kohei Tanaka "for Anime Fans only - feat Hiroshi Kitadani" le 6 avr. 89€

Dans la limite des places disponibles. Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 12 mars. Mineurs accompagnés seulement.

Information, réservation:

Association JANA http://iana63.canalblog.com (Utilisez le formulaire "Contactez l'auteur") **Librairie Momie BD & Mangas Clermont** clermont@momie.fr / 04.73.91.60.92













#### Le concert symphonique des musiques de ONE PIECE!

Revivez toutes les aventures de Luffy et de son équipage en vidéo sur écran géant, avec un orchestre symphonique de 60 musiciens, le compositeur Kohei Tanaka et Hiroshi Kitadani (chanteur des génériques de début "We Are!" et "We Go!").

> Le Grand Rex (Paris) 5 Avril 2014 (14h et 20h)



















# Découverte de la musique symphonie japonaise "ONE PIECE" à Paris 🎤

# **BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014**

□ adhérent de JANA □ titulaire de la carte Momie BD & Mangas Clermont □ adhérent de Genkibaka □ non-membre □ non-membre accompagnant	➤ Vous souhaitez le trajet □ aller-retour □ aller simple (a votre charge pour le retour)  Je soussigné(e) M <sup>me</sup> / M participera à la sortie de printemps à l'occasion du concert symphonique des musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h.  J'accepte et je m'engage a respecter les conditions générales et règlement de cette sortie.		
NomPrénom:  Date de naissance://			
E-mail :	regienient de t	sette sortie.	
Adresse : Tel portable:fixe :	Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 12 mars  * Adhérents de JANA ➤ association-jana@hotmail.fr  * Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont  ➤ clermont@momie.fr ou à la librairie  4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD  (ouvert du lundi de 12h à 19h et du mardi au samedi : 10H à 19H)		
Nombre de participants*			
Mineurs accompagnés seulement.	(ouvert du lunai d	de 1211 a 1911 et du mai	rdi ad samedi. 10H a 19H)
* Pour l'accompagnateur(s), merci de remplir le bulletin d'inscription pour l'accompagnateur	Fait à	, le	Signature
TRANSPORT GRATUIT pour les adhérents JANA, les titulaires de la carte Momie BD et Mangas Clermont et les adhérents Genkibaka, sur présentation de leur carte. 5€ pour les non-adhérents accompagnants, 10€ pour les non-adhérents + les tarifs des places  □Catégorie 3 ; Place non-numérotée - Balcon Haut 26,90€ x □Catégorie 2 ; Place numérotée - Balcon Bas 41,90€ x □Catégorie 1 ; Place numérotée - Orchestre 59,90€ x	➤ Dans la limite des places disponibles. Pour des raisons de réservation d'autocar, la sortie sera annulée au cas où moins de 50 participants se seraient inscrits. Les préinscrits ne pourront prétendre à aucune obligation ou dédommagement de notre part. La confirmation définitive de l'inscription n'interviendra qu'après la clôture définitive des inscriptions.		

concert privé de Kohei Tanaka "for Anime Fans only - feat Hiroshi

Kitadani" le 6 Avril 89€ x \_\_\_\_

# Découverte de la musique symphonie japonaise "ONE PIECE" à Paris 🌶

# **BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014**

Pour l'accompagnateur(s): (à remplir pour chaque personne)			
	Vous êtes □ami(e) □famille de		
Vous êtes □ami(e) □famille de	Nom Prénom:		
NomPrénom:	NomFrenom	<u> </u>	
	Date de naissance://	_	
Date de naissance://	F-mail ·		
E-mail :	E-mail : Adresse :		
Adresse :	Tel port : fixe :_		
Tel port : fixe :	➤Vous souhaitez le trajet □aller-retour		
➤Vous souhaitez le trajet □aller-retour	•	r simple	
□aller simple	(à votre charge pour le retour)		
(à votre charge pour le retour)			
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Je soussigné(e) M <sup>me</sup> / M		
Je soussigné(e) M <sup>me</sup> / M participera à	la sortie de printemps à l'occasion de		
a sortie de printemps à l'occasion du concert symphonique des	musiques de One Piece au Grand Re		
musiques de One Piece au Grand Rex samedi 5 avril à 14h.	J'accepte et je m'engage a respecter les conditions générales e		
J'accepte et je m'engage a respecter les conditions générales et règlement de cette sortie.	règlement de cette sortie.		
egienient de cette sortie.	Bulletin d'inscription à retourner au p	olus tard le 12 mars	
Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 12 mars 2014	* Adhérents de JANA > association-ja		
* Adhérents de JANA ➤ association-jana@hotmail.fr	* Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont		
* Titulaires de la carte Momie BD & Mangas Clermont	➤ <u>clermont@momie.fr</u> ou à la librairie		
➤ <u>clermont@momie.fr</u> ou à la librairie	4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD		
4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 63000 Clermont-FD	(ouvert du lundi de 12h à 19h et du mardi au samedi : 10H à 19H)		
(ouvert du lundi de 12h à 19h et du mardi au samedi : 10H à 19H)			
	Fait à , le		
Fait à	Signature		

Signature

#### Découverte de la musique symphonie japonaise "ONE PIECE" à Paris 🎤

### **BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SORTIE DE PRINTEMPS du Samedi 5 Avril 2014**

## **Conditions générales:**

- 1) L'inscription à la sortie vaut pour acceptation du présent règlement et des conditions générales.
- 2) Les pièces à joindre pour que l'inscription soit valide :
- La photocopie de votre carte ou présenter lors de l'inscription La photocopie de votre pièce d'identité avec la date de naissance (pour les membres de Momie, de l'association de GenkiBaka et les non-membres)
- Une photocopie du justificatif de responsabilité civile. La société de transport dispose de sa propre assurance pour le voyage, mais ne couvre pas la responsabilité civile des voyageurs. Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables pour les dommages en cas d'accident, de maladie, et tous les problèmes concernant cette sortie.
- 3 ) A l'issue de la clôture des inscriptions les organisateurs vous confirmerons votre participation et récolteront les paiements. Les organisateurs n'accepteront aucun remboursement ni annulation sauf en cas d'annulation du concert par l'organisateur ("La Fée Sauvage-Wild Faery Promotion"). Dans ce cas les conditions générales de vente billetterie de l'organisateur s'appliquent et peuvent être consultée ici : <a href="http://www.wildfaery.com/shop/fr/content/3-conditions-generales-de-vente">http://www.wildfaery.com/shop/fr/content/3-conditions-generales-de-vente</a>

### Règlement lors de la sortie

Les participants à la sortie s'engagent à respecter le règlement ci-dessous. Tout manquement implique la possibilité pour les organisateurs de refuser la participation à l'événement sans aucun remboursement, ou contre-partie.

- Les participants s'engagent à se comporter de manière a ne pas nuire à la convivialité du groupe pendant le trajet aller/retour et lors du concert
- 2) Les participants s'engagent a respecter les horaires de rassemblement fixés par les organisateurs pour le trajet/aller retour et l'accès au concert. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables si l'un participants ne se présente pas à l'heure du départ du bus.
- 3) Il est formellement interdit aux mineurs d'apporter à bord du bus et lors du concert des boissons alcoolisées et substances interdites par la loi.
- 4) Il est demandé à l'ensemble des participants de ne pas se présenter en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues, ni de transporter des matières et objets dangereux.
- 5) Tout manquement au règlement, et comportement contraire à la bonne entente entre les participants autorise les organisateurs à refuser la participation aux personnes concernées.

Lu et approuvé

signature